AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1214
FR0010096354-FS0429

26 juin 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 juin 2014, la société Promontoria Holding 55 B.V.[1] (Oude Untrechtseweg 16, 3743 KN Baarn, Pays-Bas) a déclaré avoir franchi en baisse, le 23 juin 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Médiannuaire Holding SAS (24 rue Jean Goujon 75008 Paris) qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société SOLOCAL GROUP et détenir, directement et indirectement, 57 032 776 actions SOLOCAL GROUP représentant 78 562 304 droits de vote, soit 4,91% du capital et 6,64% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Promontoria Holding 55 B.V.	11 552 462	0,99	11 552 462	0,98
Médiannuaire Holding SAS	45 480 314	3,91	67 009 842	5,66
Total Promontoria Holding 55 B.V.	**57 032 776**	**4,91**	**78 562 304**	**6,64**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOLOCAL GROUP sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Cerberus Capital Management LP, elle-même contrôlée par M. Stephen A. Feinberg.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 161 727 170 actions représentant 1 183 876 980 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.